

**CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

Section des Affaires
européennes et internationales

Sec.6

CE DOCUMENT D'ORDRE INTERIEUR NE PEUT ÊTRE NI DIFFUSE NI PUBLIE
--

LES QUESTION MAJEURES QUI SE POSENT A L'EUROPE

—

ANNEXE

au

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du

MERCREDI 27 JUIN 2012 à 10 h 30

—

AUDITION LIBRE

de

M. Jean-Dominique GIULIANI, président de la Fondation Robert Schuman

—

Présidence de M. Yves VEYRIER,
Président de la Section des Affaires européennes et internationales

M. le PRÉSIDENT.- Bonjour à tous. Nous allons ouvrir notre session. Nous sommes aujourd'hui dans le cadre d'une audition qui, à l'origine, je vous le rappelle, avait pour objectif un caractère informatif général sur les questions européennes qui sont évidemment de forte actualité.

Cette semaine se tient un sommet européen important dans le contexte de la crise que nous connaissons, et des débats sur la façon d'en sortir. Je n'étais pas là ces derniers temps mais il se trouve que, parallèlement, vous avez débuté nos travaux sur le projet d'étude concernant : « La coopération franco-allemande à l'aune des 50 ans du traité de l'Élysée ».

L'idée est de partir de la situation du cinquantième anniversaire de ce traité, avec l'année franco-allemande 2012-2013, pour faire un point sur le rôle et la pertinence aujourd'hui du « couple franco-allemand » dans le contexte européen, en particulier celui de la crise que rencontre la construction de l'Europe et le monde dans son ensemble, sur le terrain économique, environnemental et social.

D'une certaine manière, l'audition de monsieur Giuliani s'intègre dans ces travaux.

Je vous indique que nous sommes en particulier, ce jour, assez pertinents. En effet, au même moment que nous, se réunit, aujourd'hui, le Conseil des ministres. Le ministre délégué aux affaires européennes va faire, à cette occasion, une communication sur le cinquantième anniversaire du traité en question et l'année franco-allemande 2012-2013. Les grands esprits se rencontrent !

Si nous avons quelques secondes, je vous parlerai de la conférence internationale du travail. Je l'ai évoquée un peu hier en plénière ; il y a quelques éléments importants en lien avec nos travaux récents cette année. Vous avez remarqué, sans que cela soit dit, que la section des affaires européennes et internationales était omniprésente hier. En effet, les conseillers, présents à Rio pour le sommet de la terre, venaient tous et toutes de notre section. Ils sont intervenus pour faire le point avec l'ambassadeur, que nous avons auditionné ici même, sur le vécu, le bilan et l'analyse qu'il pouvait en faire à ce stade.

Je vous propose de passer tout de suite à notre audition.

Monsieur Giuliani préside la fondation Robert Schumann. Je voyais régulièrement son visage en haut à gauche de la lettre que je reçois régulièrement sur Internet.

Monsieur Giuliani est aujourd'hui (je ne sais pas si on appelle cela « think-tank ») quelqu'un manipulant bien et au fond les questions européennes après avoir été notamment au cabinet du président du Sénat, M. René Monory.

Vous avez aussi été directeur de la direction générale du groupe Taylor Nelson Sofres. Vous avez déjà fondé, à ce moment-là, un cabinet de consultants.

Par ailleurs, vous siégez toujours au conseil de surveillance d'Arte France.

Vous êtes également auteur de nombreux ouvrages sur les questions européennes, celles de l'élargissement, notamment quand on est passé à 25 :

- « 15 + 10, le grand élargissement »

- « Le grand élargissement de l'Europe » dans les publications des éditions « Que sais-je ? » bien connues.

Un autre ouvrage intitulé « Les 100 mots de l'Europe », toujours dans les mêmes éditions.

Vous allez nous parler de votre Fondation, j'ai en effet été impressionné par sa capacité productive. Je vous donne la parole.

M. GIULIANI.- Merci beaucoup Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers.

Merci de me recevoir. C'est avec beaucoup de modestie que je m'exprime devant beaucoup d'entre vous qui connaissez, à des titres divers, les questions européennes et franco-allemandes, dans mon esprit tout à fait liées.

Je préside la fondation Robert Schumann, créée au moment de la chute du mur de Berlin, pour essayer de donner à la France un *think-tank*, c'est-à-dire un laboratoire d'idées entièrement consacré à l'étude des politiques européennes. Il porte le nom du ministre français des affaires étrangères à l'origine, avec Jean Monnet, de la création de l'Union européenne et de ses méthodes de fonctionnement et qui, soixante-deux ans après, aujourd'hui, mérite beaucoup d'études, de débats, de propositions. C'est ce que nous faisons à longueur de temps dans ce laboratoire d'idées, dont le siège est à Paris et le bureau principal à Bruxelles, avec des correspondants dans tous les pays de l'Union européenne.

Parmi nos publications, il y a la *Newsletter* électronique que vous évoquiez et qui est à votre disposition. Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer. C'est le premier journal électronique européen avec deux cent mille abonnés chaque semaine, en cinq langues : anglais, français, espagnol, allemand, polonais. Il n'y a pas d'autre équivalent. A ce titre, c'est un vecteur d'informations sur l'actualité européenne. Je sais que plusieurs d'entre vous la reçoivent.

Parmi nos publications, il y a également ce rapport Schumann sur l'Europe que nous publions chaque année sur l'état de l'Union. C'est une publication que je vous laisse et que je tiens à la disposition des membres de votre section si vous le souhaitez.

Je vous propose de vous donner une lecture, avec beaucoup de modestie et de prudence, de la crise actuelle en terminant sur les relations franco-allemandes. Elles me semblent être au cœur de la sortie de crise. Je me tiens ensuite à votre disposition pour avoir une discussion la plus libre possible.

J'articulerai ma réflexion en quatre grandes idées :

1/ Dans la crise, l'Union européenne a révélé des faiblesses graves et profondes.

2/ Ces faiblesses appellent des réformes très ambitieuses.

3/ Cela ne doit pas nous empêcher de traiter l'urgence de la crise financière et économique actuelle sur laquelle il faut se concentrer.

4/ Il n'y a pas de sortie de crise, à mes yeux d'observateur, sans une relance franco-allemande et une autre méthode de travail plus efficace entre ces deux pays.

En effet, on ne doit pas se tromper sur l'analyse de la crise. Dans cet ouvrage, nous avons quelques contributions étrangères, et celle de M. Jean-Claude Trichet. Toutes convergent pour dire que ce que nous vivons est une véritable crise mondiale, démarrée aux Etats-Unis. Elle a traversé l'Atlantique et ne s'arrêtera pas forcément en Europe. Elle peut continuer ailleurs, vers un certain nombre de pays émergents.

Cette grave crise est le résultat d'une modification profonde des rapports de force. Je dis là une banalité ; rapports de force économiques mais également politiques dans le monde. Je sais que cela a occupé vos précédents travaux.

Cette crise mondiale s'est pour l'instant posée en Europe où elle a révélé des faiblesses graves et profondes. On le voit en matière économique et financière mais également en matière politique.

La principale faiblesse, et j'en viens là au cœur du sujet qui nous intéresse, ce n'est pas la faiblesse de l'Union européenne révélée dans cette crise, c'est son problème de gouvernance. Tout ce qu'on lit dans la presse, sur l'hétérogénéité des systèmes sociaux économiques de l'Europe, sur l'absence, dans certains états-membres, d'états régulateurs, l'absence de régulation financière en général, tout cela est évidemment vrai.

Cependant, le principal bilan tiré de la crise actuelle est que c'est la gouvernance de l'Union européenne qui l'amène actuellement à être dans une situation, que même les Horaces et les Curiaces n'imaginaient pas.

Les marchés financiers, les opinions publiques, les gouvernements, à l'extérieur, voire à l'intérieur, de l'Union peuvent jouer de la différence entre les états-membres, de l'inachèvement de l'intégration européenne, pour mettre en difficulté une Union européenne qui, à 27, reste le premier PIB du monde, la première zone de création de richesses dans le monde, la région où l'on compte les plus hauts revenus par habitant et qui demeure la première puissance exportatrice du monde, le premier marché de consommation du monde.

Lorsque l'on observe, notamment dans notre pays, l'humeur, le moral, ce que dit la presse, on a souvent l'impression d'être totalement dégradés. En réalité, les chiffres existent, nous les avons comparés avec les principales grandes puissances continentales du monde. L'Union à 27, avec les dix nouveaux Etats-membres, Bulgarie, Roumanie, etc. qui sont encore des états pauvres, demeure la première puissance du monde. Elle n'est pas capable de valoriser ses atouts en tant qu'entité unifiée car ce n'est pas un état.

A ce titre, l'Europe prête le flanc à des attaques des marchés financiers qui peuvent être spéculatifs mais qui, surtout, sont une sorte de manque de confiance, de dégradation de la confiance, dans le continent européen organisé tel qu'il est aujourd'hui.

Les pressions sont évidemment financières. Elles sont dans le système financier mondial actuel que vous connaissez bien.

L'argent et les liquidités très importantes cherchent la croissance. Or la croissance, dans les pays développés, et spécialement en Europe ces dernières semaines, est particulièrement faible. Elle cherche le retour sur investissements, de temps en temps des placements financiers hasardeux, mettant en difficulté le système bancaire. Nous y sommes.

Elles exigent donc régulation et gouvernance, ce que l'Union européenne n'a pas encore su réaliser, car elle est une union d'états souverains. Peu à peu, elle décide de mettre en commun un certain nombre de leurs compétences que nous qualifierions en France de « régaliennes ».

Pour être très franc, en tant qu'observateur, depuis l'euro, je n'ai pas constaté d'avancée majeure dans l'intégration, même si celle-ci continue cahin-caha. Il me semble qu'actuellement, nous en payons le prix.

Dans cette crise, nous avons vu des institutions européennes affaiblies. Il y a dans l'ouvrage que j'ai donné au Président -je l'ai signé moi-même parce que c'est un peu méchant- une analyse des travaux de la manière dont la Commission européenne a abordé la crise. Elle l'a très mal fait parce que trop nombreuse, pas assez politique. Elle dispose d'une administration finalement très faible, de conception et non d'exécution.

Cela a donné pour l'Union européenne un manque d'efficacité, une mauvaise communication, une lenteur dans les décisions et, finalement, un manque de clarté.

Ces problèmes de gouvernance ont eu des conséquences importantes, une désaffection des capitaux s'investissant toujours majoritairement en Europe. Je vous donne un chiffre pour confirmer quand même la bonne nouvelle que l'Europe reste attrayante : les entreprises américaines investissent chaque année six fois plus dans les Pays-Bas qu'en Chine. L'investissement étranger reste en France important, même si ces derniers mois nous constatons une baisse.

L'Europe demeure, notamment avec l'économie américaine et ses liens avec celle-ci, considérable. C'est le moteur de l'économie mondiale : 42 % du PIB mondial.

Mais le mode de travail de l'économie, plus financière que réelle, conduit à tourner les regards vers les lieux où la croissance fait rêver à des profits rapides et immédiats.

C'est ainsi que les pays émergents profitent non seulement de cet intérêt mais également d'une image. Il est désormais une banalité de dire que la Chine est la première puissance du monde. Je rappelle qu'elle a 10 % du PIB mondial pendant de l'Union européenne en fait 24 %.

Quand on interroge les Américains sur la première puissance mondiale, ils répondent majoritairement la Chine. Ce qui prouve qu'ils sont eux aussi victimes de cette déraison en quelque sorte. Evidemment, les tendances de la croissance conduisent à rééquilibrer les rapports de force dans le monde et à faire de l'Asie une zone de développement. Je crois que c'est heureux. Il n'y a pas si longtemps que cela, le principal problème des pays occidentaux était de savoir comment aider les pays en développement, à l'époque appelés « pays sous-développés ». Ils se développent désormais par eux-mêmes, c'est plutôt une bonne nouvelle. Cela crée en contrepartie un certain nombre de conséquences sur l'Europe.

Donc manque de confiance à l'extérieur. On pourra revenir sur les raisons pour lesquelles, dans la gestion de la crise, l'Europe a suscité la défiance.

Je prends l'exemple de la Grèce. Quand elle est en difficulté, pour des raisons politiques, plutôt à l'initiative de l'Allemagne, on décide de faire payer les banques. A ce moment-là, lorsque l'investisseur de Singapour, du Japon ou de Hong-Kong, voit qu'il y a un défaut dans la zone euro, il n'investit plus dans cette zone.

C'est ce qui se passe aujourd'hui. Au nom de la justice ou de considérations politiques, on a voulu faire payer le secteur privé, alors que c'était un devoir public de venir en aide à un pays en difficulté qui d'ailleurs porte sa propre responsabilité en la matière.

Désaffection à l'extérieur, partagée par les citoyens européens. Ils ont trouvé que l'Union européenne n'était pas efficace face à la crise. De conseils en sommets de la dernière chance, avec un autre dans trois jours, ils n'ont plus compris comment fonctionne l'Europe.

Je dois reconnaître que l'empilement de dix traités européens depuis 1951 conduit à s'interroger sur la lisibilité, voire *l'affectio societatis* que l'on peut avoir pour une Europe absolument divisible et incompréhensible. On l'a vu en 2005 quand on a voulu faire ratifier par *référendum* un traité absolument illisible, même pour les plus grands spécialistes.

Les conséquences ont été un fonctionnement de l'Union européenne plus intergouvernemental, théorisé pendant la campagne électorale par l'ancien Président de la République, qui avait pourtant fait l'inverse dans sa présidence en ayant plutôt joué le jeu des institutions. Un inter-gouvernementalisme où l'on se dit que l'on n'est pas les mêmes en Europe, pas les mêmes entre Français et Allemands, entre Anglais et Français, ce qui est vrai aussi.

Les états restent donc souverains parce que c'est dans ce cadre-là que s'exerce la démocratie. Nous sommes attachés à notre modèle qui n'a rien à voir avec celui de nos voisins. Nous assistons aujourd'hui au désaveu manifeste de ce type de raisonnement tant nos intérêts sont liés, nos intérêts commerciaux, politiques au sein de l'Union européenne.

Je pourrais m'étendre beaucoup plus sur les faiblesses de l'Union européenne, mais je reste à votre disposition si vous souhaitez que l'on en parle davantage.

En réalité, on voit apparaître certaines choses qu'il faut d'urgence régler au plan européen. Il faut plusieurs réformes de fond. La Commission européenne fonctionne mal, elle a trop de commissaires. Le traité de Lisbonne, à partir de 2014, est réduit aux deux-tiers du nombre d'état-membres mais, en réalité, on a déjà promis à l'Irlande, si elle se tenait à un deuxième *référendum* sur le traité de Lisbonne, qu'elle garderait un commissaire. On ne sait plus où on en est.

Il est sûr qu'il faut réviser le nombre de commissaires, le fonctionnement de la commission européenne et ses pouvoirs au sein de l'institutionnel. Actuellement, seule la Commission européenne a le monopole de l'initiative des lois européennes. Je pense qu'un ensemble plus démocratique voudrait que cette initiative parlementaire soit partagée par les parlementaires européens ainsi que les états.

Le parlement européen lui-même n'est pas à l'abri des critiques. Si vous vous référez à l'avis de la cour de Karlsruhe il y a deux ans, la cour constitutionnelle allemande qui se prononçait sur les premiers plans d'aide à la Grèce, celle-ci a mis en évidence qu'au

parlement européen, du fait de la double représentation des états et des peuples, il y a une distorsion dans la représentativité des députés : un Luxembourgeois est représenté huit fois mieux qu'un Allemand. La démocratie n'y retrouve alors pas son compte.

Rappelez-vous qu'en France, on sort d'un découpage électoral où le Conseil constitutionnel a fixé les règles. Un député français représente peu ou prou à peu près le même nombre de Français.

C'est par conséquent un chantier qui ne sera pas ouvert au parlement européen avant longtemps mais qui pose un problème quand on cherche à légitimer par la démocratie certaines décisions échappant aux états nationaux.

Le conseil de l'Union européenne, où siègent des ministres représentant les états, lui-même siège derrière des rideaux clos. Les images que l'on nous donne à la télévision sont assez représentatives de la manière dont cela fonctionne. D'ailleurs, on ne voit que l'arrivée et le départ de voitures officielles avec une cohorte de journalistes. Ce n'est pas là l'image la plus formidable pour l'Europe.

Il y a un donc un problème démocratique qui se pose aux institutions européennes dès lors que l'on envisage de partager plus de souveraineté au plan européen. Ce problème est particulièrement aigu quand on essaie d'examiner les principales politiques européennes qui sont ailleurs aujourd'hui critiquées, spécialement en France. Je ne parle même pas de la politique d'élargissement. Le fait d'avoir proposé à la Turquie des négociations d'adhésion a en quelque sorte fait exploser des réactions populaires, pas encore populistes. Ce sujet montre qu'il faut se poser la question de savoir s'il faut continuer à élargir et jusqu'où ?

Plus important : ce que l'on appelle en France « la politique industrielle », qui est une politique publique volontariste, n'est pas dans les gênes de l'Union européenne dont l'objet principal, depuis l'origine, est d'ouvrir les frontières à l'intérieur mais qui ne s'est pas jusqu'ici posé la question des frontières à l'extérieur et ses relations avec le reste du monde.

Politique commerciale qui, elle aussi, va de soi et enregistre un certain nombre de succès intéressants, notamment les accords de libre-échange avec la Corée relativement équilibrés, tout à fait au bénéfice de l'économie européenne et française, en matière de services financiers. On parle désormais de certains accords de libre-échange mais cela mérite au moins une définition et une ratification démocratique.

Enfin, la politique de concurrence sur laquelle beaucoup d'entre vous ont un avis. Elle est actuellement, surtout dans la crise, depuis 2008, l'affaire Lehman Brothers et la recapitalisation des banques européennes, en effet une politique à la peine.

Nous avons bien sûr besoin d'une concurrence loyale et libre au sein du grand marché. Cependant, nous avons aussi besoin, c'est ce que pensent souvent les Français -et ils ont raison sur ce point- d'une politique volontariste pour conforter nos entreprises dans la mondialisation.

Ces réformes, vous voyez, je les brosse à grands traits. Beaucoup sont dans la presse et peuvent être partagées par vous.

On voit bien que, soixante-deux ans après l'Union européenne, la création de la communauté économique du charbon et de l'acier et de la communauté européenne en 1957, nous avons étiré autant que faire se peut tous les bénéfices que nous pouvions d'une Europe en

construction, en perpétuelle intégration, progressivement. Cependant, aujourd'hui, elle atteint au cœur du cœur des souverainetés nationales qui hésitent à franchir le pas, notamment en matière financière, budgétaire et fiscale.

La crise actuelle montre qu'au cours des quinze dernières années, nous avons eu tort de ralentir ce processus d'intégration qui devait accompagner l'euro. Nous devions intégrer nos politiques économiques, donc petit à petit, nos politiques budgétaires, voire fiscales. Autant de sujets qui ne faisaient pas consensus au sein d'une Union européenne s'élargissant dans le même temps et perdait donc un peu de son unité politique.

Actuellement, nous sommes au pied du mur avec un système institutionnel particulièrement compliqué.

Dix traités sont désormais rassemblés en deux : le traité de l'Union européenne et le traité sur le fonctionnement de cette Union.

Mais quand on veut faire face à la crise, les choses se compliquent. Le traité d'union budgétaire dont le nom exact est le « traité sur la stabilité et la coopération et la gouvernance de l'Union économique et monétaire », le fameux traité dont on a parlé pendant la campagne électorale, est d'ores déjà ratifié par sept états-membres. Il s'appliquera lorsque douze états-membres de l'euro l'auront ratifié. J'appelle votre attention sur ce point : c'est la première fois qu'un traité européen s'appliquera même si tout le monde ne le signe pas. Si la France ne le signait pas, il pourrait s'appliquer sans elle; je pense que la France le signera.

Ce traité a été signé à 25, sans le Royaume-Uni ni la République Tchèque. Aller y retrouver ses petits est de plus en plus compliqué. Pour être très franc, l'Union à 27, à 25, la zone euro, et puis quoi encore ! On parle d'une intégration à géométrie variable, une coalition des volontaires, de ceux qui ont envie d'aller plus loin. On parle naturellement de la France et de l'Allemagne. Comme c'est votre sujet de réflexion, je m'y arrêterai tout spécialement pour vous donner mon avis d'observateur.

Je suis assez désolé du débat que je vois et dont la cause principale me semble être une campagne électorale pourtant terminée mais qui continue un peu dans les esprits.

Il n'y a pas entre la France et l'Allemagne d'opposition telle que qu'on l'a met en scène aujourd'hui avec « Mme *nein* » et « Monsieur croissance ». C'est faux. Quand on connaît l'Allemagne, que je connais, j'en reviens, je parle la langue, j'y ai mes amis, j'y ai vu plusieurs membres du gouvernement, ce n'est pas si simple.

La gauche allemande est plus à droite que la droite française sur certains sujets économiques.

Je suis désolé de la tournure que cela prend parce qu'on a besoin de théâtraliser, alors qu'en réalité, c'est le contraire dont on a besoin, parce qu'au sein du Conseil européen, de l'Union européenne, en général, il ne peut pas y avoir de décision si la France et l'Allemagne ne sont pas dans le même camp, pour des raisons mathématiques. Lorsque la France et l'Allemagne s'opposent, elles sollicitent leurs partenaires, partageant le plus leurs idées, et on arrive à cinquante/cinquante au sein du Conseil européen. Il y a en Europe du nord des gens qui pensent plus facilement comme nos amis cousins germains, et en Europe de sud ceux qui naturellement se solidarisent, de la Roumanie au Portugal, avec les positions françaises par nature. On arrive alors à un blocage.

Nous avons connu cette situation en décembre 2000, sous la présidence française, quand il a fallu ratifier le traité de Nice considéré par les observateurs comme l'un des plus mauvais traités européens. En effet, le président Chirac et le chancelier Schroeder arrivaient -c'est la deuxième réflexion sur le franco-allemand- et avaient dans l'idée que cette relation privilégiée était gênante. Ils pensaient qu'il devait y en avoir d'autres pour libérer la France et l'Allemagne. Chacun allait regarder à Londres, voir comment rééquilibrer la relation franco-allemande. Cela s'est terminé par un très mauvais traité.

Je suis intarissable sur le sujet mais la France a perdu les droits de vote au Conseil européen au profit des nouveaux entrants, à savoir les Polonais, etc. Monsieur Cornillet connaît cela mieux que moi car il l'a vu. Cela s'est terminé par une paix armée entre Jacques Chirac et Gerhart Schroeder. Ils se sont retrouvés autour d'un bon dîner alsacien, dans le petit village de Blesheim. Ils y ont décidé (on les appelle « Les accords de Blesheim ») de se rencontrer toutes les six semaines pour préparer les décisions européennes.

Evidemment, la relation franco-allemande fait que, spontanément, nous n'avons pas les mêmes positions. Nous avons toujours des positions différentes. Cependant, si nous ne balayons pas le terrain avant les décisions européennes, nous mettons le bazar au sein du conseil de l'Union européenne.

Il faut donc que nos grands chefs, nos dirigeants, testent cette évidence que je viens de rappeler pour la corriger. Cela va certainement être d'ailleurs fait entre la France et l'Allemagne assez rapidement.

Une fois encore, s'il n'y a pas d'accord préalable entre la France et l'Allemagne, il y a peu de chance d'avoir un accord européen. S'il y en a un, il ne nous sera pas favorable.

Sur le plan des concepts intellectuels, de la révision des politiques, de l'orientation des politiques économiques, c'est en tête-à-tête, sans essayer de le contourner, que nous devons régler le problème avec notre grand voisin. *In fine*, au sein de l'Union européenne, comme à l'extérieur, nous intéressons plus proches que divisés.

Nous avons donc des problèmes en France et en Allemagne. Nous avons nos idéologues des deux côtés du Rhin. Il y a, en Allemagne, autour de la Bundesbank, des idéologues qui pensent que l'inflation, du fait de l'histoire de l'Allemagne, est l'ennemi même quand il n'y en a plus, ce qui est le cas aujourd'hui.

Je suis allé le dire la semaine dernière en Allemagne, ils ont bien ri. Pareillement à nous, ils ont leurs idéologues qui pensent toujours que la dépense publique est la drogue douce la plus sympa. Il faut donc continuer à se nourrir après trente-quatre ans de déficit budgétaire national.

Ces deux « idéologies » poussent l'ensemble des dirigeants de la classe politique, et même des intellectuels, à s'opposer alors qu'en réalité, ils sont plus proches sur une conception d'une économie sociale des marchés, c'est-à-dire une économie régulée.

Je rappelle qu'en Allemagne, les employés d'une entreprise ont 50 % des sièges au conseil d'administration, on n'a pas cela en France. Cela facilite un dialogue social différent du nôtre. Les Allemands sont particulièrement attachés à la protection sociale qu'ils gèrent mieux que nous et depuis plus longtemps. Ils l'ont quasiment inventée à la fin du dix-neuvième siècle. Ils sont pour une régulation des activités financières, ce que nous oublions

trop souvent. Nous avons donc beaucoup de conceptions en commun qu'il faut bien sûr régler, partager.

Cependant, à mon avis, ces conceptions communes nous rapprochent et font de nous, en Europe, le moteur d'une intégration. Je regrette que l'intégration européenne ait un peu patiné ces quinze dernières années. Il me semble qu'on le doit à un désintérêt relatif des deux partenaires français et allemands l'un pour l'autre.

On le voit dans la pratique des langues mais également dans le fait d'avoir un peu désacralisé la relation franco-allemande initiée par Robert Schumann, mais surtout sacralisée par le Général de Gaulle. Lui, résistant aux nazis en accueillant Adenauer, en allant en Allemagne, a en quelque sorte tourné la page des conflits entre la France et l'Allemagne. C'est devenu quelque chose de sacré, ça ne l'est plus et c'est normal.

Néanmoins, toute idée consistant à penser qu'on peut contourner l'Allemagne, qu'il y a d'autres partenaires, ce que l'on entend aujourd'hui, par exemple de M. Cazeneuve qui est au Conseil des ministres, qu'il n'y a pas de dialogue exclusif entre la France et l'Allemagne, il y a bien sûr les Italiens et les Espagnols..., pas de problème. C'est d'ailleurs le travail de nos diplomates, de nos hommes politiques de parler avec tous nos partenaires. Mais en réalité, à l'arrivée, qui paie lorsqu'il faut venir en aide à la Grèce ? L'Allemagne, et la France en second ! Qui garantit que l'économie européenne peut continuer ? C'est l'Allemagne et la France.

A nous deux, nous représentons 47 % des droits de vote à la BCE ; 42 % du PIB de la zone euro ; les deux pays continentaux avec le plus de population et les deux économies majeures. Il ne s'agit pas d'instaurer un directoire, ce que l'on nous a parfois reproché, mais simplement de tracer les voies d'un compromis européen passant forcément par la France et l'Allemagne.

A chaque fois qu'il y a une alternance, on a l'impression de tout remettre en cause, et, finalement, quelques mois après (ce que l'on a vu dans le précédent quinquennat, le président Sarkozy n'était pas vraiment convaincu, il n'aimait pas vraiment l'Allemagne), il a terminé en disant que le modèle allemand devait s'appliquer en France, ce qui était aussi peut-être un peu excessif.

Cela veut en tout cas dire qu'il s'acheminait, comme tous ses prédécesseurs, vers l'idée que la défense et la promotion de nos intérêts nationaux passe par une bonne coopération avec l'Allemagne.

On n'est pas d'accord sur tout. Il me semble que la campagne électorale a occulté que l'Allemagne a lancé un débat sur l'avenir de l'Union européenne depuis le début de cette crise économique et financière en 2008.

Dans le programme de la CDU, aujourd'hui aux affaires, débattu à Leipzig, au mois de novembre dernier, il y a l'idée qu'il faudra améliorer la démocratie en Europe, donc élire un jour le président de la Commission européenne au suffrage universel et avancer dans l'intégration économique. Autant de points qui n'ont pas fait l'objet, en France, de vrais débats démocratiques.

Nos partis politiques, à droite comme à gauche, étant encore tellement choqués par les divisions qu'ils ont connues chacun, en 2005, à l'occasion du référendum

constitutionnel, que l'on se garde de poser des questions. Or ce débat existe en Allemagne parce que les pouvoirs y sont réellement différents.

Ce sont des banalités mais il faut toujours le rappeler : nous avons un Etat centralisé avec un système majoritaire qui fait que le Président du gouvernement et la majorité gouvernementale, pour un temps déterminée de manière unie, rapide, avec une administration de qualité, exécutent assez vite.

En Allemagne, le pouvoir est divisé et partagé à tous les niveaux. C'est un pouvoir de coalition parce que c'est une démocratie parlementaire. Il faut par conséquent négocier au sein même du Conseil des ministres. Il y a ensuite les accords de coalition. Le traité de coalition entre les deux partis aux affaires aujourd'hui fait 80 pages. Il est négocié à chaque élection générale, la prochaine étant en octobre 2013.

C'est un pouvoir partagé entre le Bund, les fédérations et les länders. L'Allemagne est un vrai pays fédéral, sans problème avec le principe de subsidiarité. Si on ajoute un niveau européen pour certaines compétences, ils connaissent, ils sont très à l'aise. Cela ne les gêne pas. Si on a un problème économique, bancaire, on peut le régler au plan européen, à condition que se soit fixé par des traités et des règles que l'on respecte. Les Allemands sont confortables avec cela.

Nous, à chaque fois, nous avons l'impression d'abandonner notre souveraineté, que l'on nous arrache une partie de notre histoire et du bras.

C'est donc une grande différence dont il faut parler avec les Allemands le plus souvent. Je ne sais pas si vous avez l'occasion de parler avec certains élus allemands mais je saurais trop vous y inciter parce que la compréhension mutuelle règle une partie des problèmes.

Aujourd'hui, on caricature les deux positions. Si je devais faire un humour mal placé, je dirais le Président Hollande dit : « *Il n'y aura pas d'abandon de souveraineté tant qu'il n'y aura pas la preuve d'une solidarité européenne* », et la chancelière l'a dit dans les mêmes mots : « *pas de solidarité sans abandon de souveraineté* ».

C'est en fait la même chose. Ils disent la même chose en termes négatifs. On pourrait le dire simplement en termes positifs, ce qui va certainement se terminer ainsi d'ailleurs.

Nous avons besoin de régler un problème précis et non pas d'abandonner notre souveraineté ou notre système politique, démocratique. Nous avons besoin de retrouver la confiance des marchés financiers et la confiance des citoyens. Elle va de pair.

La confiance du marché financier et des citoyens peut être retrouvée par une gouvernance économique et sociale plus efficace pour nous sortir de la crise. Si l'Europe fait la preuve qu'elle peut sortir de la crise, tout le monde sera d'accord pour vraisemblablement organiser au plan européen un contrôle des budgets déjà très largement engagé.

Je ne suis pas sûr que les députés, élus il y a peu de temps, aient parfaitement conscience de la manière dont leur pouvoir a été amputé ces derniers mois. En trois ans de crise, nous avons quand même transféré le système de contrôle au plan européen. Il est imparfait sur le plan démocratique, nous devrions par conséquent nous en occuper pour l'améliorer.

Le parlement européen l'exerce sans être représentatif même s'il fait du bon travail. Les états et les gouvernements ne sont pas suffisants pour exprimer l'opinion des citoyens. J'en veux pour preuve que, lorsque les syndicats ont de vraies préoccupations, ils vont souvent manifester à Bruxelles ou à Strasbourg devant le parlement européen. Ils savent où se prennent les décisions.

Cette opposition franco-allemande me semble être la même chose, à condition que nous le disions en termes positifs. Nous avons besoin d'intégrer plus nos politiques économiques. Cela passe vraisemblablement par des budgets partagés, discutés en commun, jusqu'à y compris nos fiscalités.

Le Président Sarkozy et Mme Merkel avaient décidé de partager l'impôt sur les sociétés, c'est un bon exemple pour l'Europe. Ceci devait faire partie du traité franco-allemand ou du protocole additionnel du traité de l'Elysée qui sera renégocié. Personnellement, il me semble que, pour le bien de l'Europe, la France et l'Allemagne devraient, à l'occasion du cinquantième anniversaire du traité de l'Elysée, ouvrir d'autres perspectives européennes en regardant une fois de plus ensemble vers l'Europe et sceller en matière fiscale, budgétaire et de défense un certain nombre de décisions ou d'alliances en restant ouverts aux autres. Cela pourrait représenter un espoir européen de sortie de cette crise.

M. le PRESIDENT.- Je vous remercie, c'est un balayage très large, très actuel, très précis, en lien direct avec ce qui va nous occuper dans les semaines à venir.

Votre acceptation de notre invitation est particulièrement bienvenue, exactement dans les sujets qui nous préoccupent, indépendamment même des travaux engagés.

Cette section en particulier suit, en dehors des travaux qu'elle décide d'engager sur des sujets particuliers, de manière permanente les questions européennes sur lesquelles le Conseil économique, social et environnemental peut être amené à s'exprimer, que ce soit en lien avec les processus de consultation au plan européen impliquant le comité économique et social européen (en lien avec ce comité, nous répondons à un certain nombre de questions et nous coordonnons des réponses, c'est-à-dire des observations, des avis, notamment dans le contexte de la stratégie UE 2020 et des procédures dont vous venez de parler à l'instant sur les transferts de pouvoirs effectifs en matière budgétaire, notamment le suivi des semestres européens), qu'à la demande du secrétariat général aux affaires européennes.

Ces questions nous occupent de manière permanente. Je vous remercie beaucoup.

Je vais suggérer à nos amis conseillers et conseillères, et bien sûr à notre rapporteur pressenti, puisque ce n'est pas encore officiellement décidé, d'ouvrir la discussion et le débat avec vous.

M. TERRENOIRE.- Merci monsieur le Président.

Monsieur Giuliani, et ce n'est pas une surprise pour moi ni même, me semble-t-il pour la plupart d'entre nous, nous a fait un tableau et une analyse de grande qualité, synthétique à la fois de la situation de l'Union européenne dans la crise actuelle et de la relation franco-allemande. Je n'y ajoute pas ce qualificatif mais je le pourrais, compte tenu de ce qu'il a lui-même remarqué et qu'il nous a signalé.

Je retiens notamment parmi les points soulevés, et je reprends son vocabulaire : la faiblesse de la gouvernance de l'Union européenne, le mauvais fonctionnement de la commission, le système institutionnel trop compliqué.

Effectivement, parmi les conséquences de la crise à caractères financier, économique, social et désormais quasiment politique, les citoyens européens, mais l'ensemble aussi des responsables, ont pu constater que l'Europe, comme on l'appelle, c'est-à-dire son institution qui reste principale selon les vœux de ses fondateurs à la Commission, ne répondait pas comme il convenait, et comme on pouvait l'attendre à la gravité et à l'urgence de cette crise.

Cela ne signifierait-il pas, dans votre esprit, que cette construction d'origine de l'Europe, qui est devenue l'Union européenne, n'est pas aujourd'hui à bout de course, dépassée, ne répondrait plus aux nécessités de l'heure ? Je dirais, d'une certaine façon, à l'exigence de l'intégration dont vous vous êtes par ailleurs fait l'avocat tout à l'heure.

L'Europe a montré qu'elle existait, mais qu'elle n'avait pas suffisamment les moyens politiques principalement, et les autres aussi, pour répondre à une situation grave, peut-être la plus grave qu'elle n'ait jamais connue depuis son existence.

Au lieu de vouloir renforcer, ce qui est l'idée de certains et vous avez fait référence au projet de la CDU, le système tel qu'il est, c'est-à-dire une Commission qui deviendrait quasiment gouvernement, n'aurait-on pas intérêt, au contraire, à revoir l'ensemble du système institutionnel pour que, désormais, il s'apparente un peu plus à la réalité universelle du fonctionnement politique, c'est-à-dire y compris dans un cadre fédéral, avec des domaines de compétence confiés à une autorité légitime, démocratique, ressentie comme telle par les peuples européens ?

Si vous allez avenue d'Iéna et que vous demandez au premier piéton rencontré s'il pense être gouverné par M. Barroso ou même par M. Van Rompuy, il est peu probable que la réponse soit positive ; elle risquera même d'être, sinon sceptique, interrogative.

Ne faut-il donc pas entrer, puisqu'il faut une nouvelle gouvernance, dans un système plus classique et sortir de ce qui a été la nécessité de construire quelque chose de nouveau entre des états, avec des histoires suffisamment différentes pour justifier cette formule originale de départ ?

C'est la première question que je vous pose, et que je me pose à moi-même.

Deuxième question : vous l'avez souligné, le franco-allemand, tant bien que mal, est toujours au bout d'un certain temps, sauf à l'ouverture de la Ve République parce qu'il y a eu cette rencontre historique en septembre 1958 entre deux géants de l'histoire, de Gaulle et Adenauer. Ils ont tout de suite marché du même pas.

N'aurait-on pas intérêt, à travers un nouveau traité, à envisager un renforcement de la gouvernance franco-allemande au service de l'Union européenne ? Cela reste son objectif sinon unique, en tout cas très largement principal.

Merci Monsieur le Président.

M. GIULIANI.- Je partage les mêmes interrogations.

Je ne pense pas que l'on puisse dire que l'Europe est dépassée. Plus je voyage loin, plus je m'aperçois que l'Europe est regardée, enviée, copiée, rejointe à pied, à cheval, en voiture, par les immigrés clandestins, par les états voulant y adhérer. Il y a quand même une raison : les accomplissements réussis par l'Europe sont considérables, non seulement l'objectif de paix mais bien sûr celui de stabilité et de reconstruction.

Avec le recul de l'histoire, on dira qu'il était impossible, sur les ruines du deuxième conflit mondial, de reconstruire ce qui a été fait, c'est-à-dire les économies les plus prospères de la planète. C'était impossible, plus notre tour. C'est ce que l'on nous dit quand on est en Amérique du sud, en Afrique ou en Asie. Nous l'avons fait et ils sont très admiratifs.

En effet, avec nos difficultés, des injustices, des imperfections, des frustrations, nous avons en quelque sorte prolongé le moment européen alors que la puissance américaine l'avait occulté et que l'Europe s'était suicidée dans deux guerres mondiales.

Quand on voit aujourd'hui l'état de nos pays ou celui des nouveaux adhérents, la vitesse à laquelle ils se transforment positivement (la Pologne, les Pays baltes, parties intégrantes de l'Union soviétique), c'est totalement imprévisible. Le regard que reporte l'extérieur sur l'Europe est celui là.

Dans nos critiques, il nous faut rester modérés.

Je ne suis pas partisan de réformes institutionnelles, le deuxième sujet que vous évoquiez. Je les ai citées pour dire que je les avais vues. Cependant l'urgence est de se concentrer, comme on l'a fait à l'origine. La méthode Monet-Schumann est : « on a un problème, on le règle ».

Evidemment cela a des conséquences plus ou moins fédérales, plus ou moins politiques, mais réglons les problèmes. Actuellement, le problème c'est vingt-quatre millions de chômeurs dans une Union européenne qui est quand même l'ensemble le plus riche, avec majoritairement des jeunes au chômage, une économie qui n'arrive pas à retrouver les moteurs de croissance, pas seulement du fait de sa diversité, mais surtout du fait de sa mauvaise gouvernance. Essayons de nous concentrer là-dessus.

Evidemment, les réformes institutionnelles viendront peut-être après.

L'exemple récent montre que ce n'est pas ainsi qu'il faut aborder le sujet, il faut être très concret.

Quant à la France et l'Allemagne, je suis allé jusqu'à écrire l'année dernière, que, puisque l'Europe piétinait dans la crise, il fallait un traité franco-allemand avec des symboles et des décisions très fortes.

Les symboles, vous les connaissez, on peut en avoir d'autres. J'aimerais bien un passeport, sur la base du volontariat, à la fois français et allemand. Après tout, on a des diplomates qui partagent des ambassades en Mongolie ou ailleurs. Ce sont des symboles. Je souhaiterais que les citoyens se rapprochent. En réalité, si vous allez au fond de la société en Allemagne ou en France, faites une expérience : le 11 novembre, c'est une délégation allemande devant le monument aux morts où tout le monde pleure. Il y a un grand moment d'émotion. Si on veut créer un moment d'émotion autour de nos anciens combattants et de nos victimes des différents conflits, on invite des Allemands. A ce moment-là, la réaction de la population, c'est « on ne veut plus cela ». Il s'est donc passé quelque chose.

Je constate également sur le terrain (je fais mes conférences partout) que, quand cela va mal entre la France et l'Allemagne, on entend bien sûr : « La Merkel, « Mme Nein », n'est pas aussi jolie qu'une petite Française, elle est dure, brutale, et tout ce qu'on veut. » Finalement, les gens n'aiment pas que cela ne marche pas entre la France et l'Allemagne, notamment au plan économique.

Les Français savent que les Allemands ont des qualités qui ne sont pas les nôtres. Quand ils font de l'industrie, c'est sérieusement. Cela ne signifie pas qu'on ne le fait pas sérieusement mais que, dans la durée, on peut compter sur eux. Quand on parle économie, mieux vaut être avec les Allemands qu'avec les Grecs.

Ceci est profondément écrit dans les gènes des Français. Nous pourrions donc avoir un traité franco-allemand très offensif, pour essayer de relancer un processus d'intégration européenne largement réussi, engagé, qui maintenant bute sur des sujets touchant à la souveraineté, aux raisons d'être d'un parlement, le vote du budget et différentes structures.

M. VALLEE.- Merci monsieur le Président.

Je m'associe aux propos tenus par M. Terrenoire, et j'ai beaucoup apprécié, Monsieur, votre exposé.

Je souhaitais simplement poser une question liée à ce que vous avez dit : vous avez évoqué toutes les institutions de l'Union européenne en faisant un sort assez critique à chacune d'elles et justifié. J'ai apprécié ce que vous avez dit s'agissant du balai des rideaux fermés, des limousines, caractérisant ce que l'on croit savoir du Conseil européen, le trop grand nombre de commissaires, etc.

Vous les avez toutes évoquées, sauf une : la Cour de justice de l'Union européenne. Votre silence signifie-t-il que, selon vous, elle ne joue aucun rôle, ou plus aucun, ou que vous seriez amené à regretter cette absence de rôle ou ce rôle trop faible.

Et puisque vous avez beaucoup parlé, c'est normal, du fédéralisme en insistant sur la culture profonde de la République fédérale d'Allemagne qui porte bien son nom, rompue à l'exercice du fédéralisme, on sait que la cour de Karlsruhe a joué à cet égard un rôle important.

Si on fait des comparaisons hors Europe, pour se tourner vers ce qui est souvent considéré comme le symbole même d'un état fédéral réussi, à savoir les Etats-Unis, chacun sait que leur cour suprême a joué au dix-neuvième siècle un rôle très important pour la construction et l'affermissement du fédéralisme. Il semble que ce n'est plus le cas s'agissant de l'Union européenne. Le pensez-vous ou pensez-vous que, néanmoins, la cour de justice de l'Union européenne doit encore jouer un rôle dans ce domaine, qu'elle peut ou qu'elle doit transcender les frilosités nationales ?

Vous avez appartenu au Conseil d'Etat, et vous savez combien il n'a pas toujours joué le rôle que l'on attendait de lui s'agissant de son obéissance à l'égard des normes communautaires. Il se distinguait par là-même de la Cour de cassation. Comme nous avons un double degré, c'est également l'une de nos originalités, une dualité de juridiction, cela n'a pas toujours aidé dans la culture française à cette construction européenne.

Bref, que pensez-vous de ce que devrait être aujourd'hui, encore plus que ça ne l'est, le rôle de la Cour de justice de l'Union européenne ?

M. GIULIANI.- Le mot « obéissance » pour le Conseil d'Etat vient, je rappelle, d'une période napoléonienne que mon nom ne reniera pas ! Elle joue un rôle considérable et elle continue à le jouer au grand dam de nos jurys. Un peu moins le Conseil d'Etat car maintenant il y a...Le Conseil constitutionnel, la cour de Karlsruhe. En fait, la cour de justice fait appliquer les traités qui sont de plus en plus compliqués.

Le traité de Lisbonne est un drôle de traité, il ne parle pratiquement que de politique étrangère, sécurité commune, de rien d'autre. L'idée est que l'Europe se tourne désormais vers le monde. Ce ne sont pas des domaines véritablement communautaires. Les états gardent leur quant-à-soi, leurs prérogatives.

Cela me semble normal pour l'instant. Il ne faut pas tout faire à la fois. La Cour de justice n'interprète donc pas le traité de Lisbonne, elle n'a pas été saisie en réalité.

Sur le reste du sujet, elle a fait l'essentiel du travail, à savoir l'intégration, ce qui est la logique du traité de Rome et de ceux qui ont suivi, à savoir abolir les frontières entre nous. Elle a joué le rôle majeur, et elle continue à le faire comme instance d'appel de la politique de concurrence, des décisions de la Commission. Je n'ai pas de raison de la critiquer, au regard de sa mission qu'elle remplit correctement.

Sur le fédéralisme, vous avez raison de faire le parallèle que vous établissez. J'en ferai un autre, si vous me le permettez. En 1781, aux Etats-Unis, trois états fédérés font faillite. C'est comme cela que la Virginie refinance un peu les états en faillite et récupère la capitale des Etats-Unis qui était à Philadelphie. Il ne me semble pas que le parallèle soit à faire avec l'Union européenne, mais trois états font faillite.

Si vous regardez l'état du système bancaire et financier américain à l'époque, c'était formidable, c'était vraiment l'époque des pionniers. Chaque état émettait des billets. Il y avait une commission de commerçants en quelque sorte qui étaient ceux qui avaient réussi. Ils se réunissaient et signaient les billets. Ils garantissaient le crédit de l'Etat. Evidemment, cela n'a pas suffi ; tout le monde a émis trop de billets. La guerre d'indépendance se terminait à peine, et Hamilton se met au travail avec l'idée de créer un trésor fédéral, ce qu'a dit Jean-Claude Trichet il y a déjà deux ans.

C'est une méthode que, personnellement, j'ai tendance à trouver très attrayante, l'idée d'un trésor européen, comme les Américains l'ont fait. Hamilton a mis huit ans pour arracher au Congrès en 1789 la création du trésor américain avec le secrétaire d'état au trésor garantissant toutes les dettes. En contrepartie, il contrôle et fixe des règles aux états fédérés.

Si on regarde bien l'état de la législation européenne, les règles encadrant la gestion des états américains sont peut-être plus lâches qu'au sein de l'Union européenne.

Le Pacte de stabilité et de croissance révisée, Euro-plus, le *six-pack*, c'est-à-dire les règles s'appliquant depuis le mois de novembre : six textes et quatre directives de règlement votés par le parlement européen et le *two-pack*, deux règles que le parlement européen s'apprête à adopter au mois de juillet, avec les fameux *project-bonds*, permettant de financer le projet mais aussi la surveillance renforcée des budgets.

Les règles que nous avons en Europe sont finalement bien plus strictes que ce qu'Hamilton a imposé aux états fédérés mais c'est le trésor européen qui a garanti les dettes.

A partir de là, il n'y a plus de problème, les états étaient finalement assez peu endettés. Quand vous regardez l'état d'endettement de l'Union européenne à 27 par rapport aux Etats-Unis ou au Japon, nous sommes dans la même situation : les moins endettés. En moyenne, nous sommes endettés à moins de 80 % du PIB, 86 % pour la France. Il y a des états, y compris la Bulgarie, endettée à 30 % de son PIB, etc. Aux Etats-Unis, on est à 110 %, quinze mille milliards de dollars de dettes. Au Japon, on est à 234 %.

Si nous mutualisons la dette dans un trésor avec une gouvernance correcte et des règles laissant à chaque état la possibilité de jouer sur ses impôts, etc., dans le cadre de règles plus strictes, il n'y a aucune raison que la stabilité ne soit pas assurée et que la confiance ne revienne pas.

C'est ce qu'essaient de faire nos gouvernants. C'est difficile parce qu'il y a des états-membres de l'Euro, d'autres qui n'y sont pas, certains qui jouent le jeu et d'autres non.

Il y a toujours ce problème de l'ancienneté de nos états, de nos traditions. Pour être très franc, notre Parlement a du mal à ne pas jouer avec cinq ou six taxes à chaque loi de finance. Je serais ravi s'il ne jouait pas avec cinq ou six taxes car, pour les entrepreneurs, ce serait beaucoup mieux.

M. GUIRKINGER.- Je partage l'analyse que vous avez faite mais je fais une remarque incidente sur l'attitude allemande vis-à-vis de la dette grecque qui a exigé un effort du secteur privé.

Personnellement, je considère que, sur le plan pédagogique, c'était un excellent moyen de rappeler aux banquiers qu'ils sont payés pour évaluer les risques. Lorsqu'on prête de l'argent, il faut bien les évaluer. De ce point de vue, il y a eu un laxisme bancaire dramatique.

Je suis d'accord avec vos propos sur la méthode en disant que la révolution institutionnelle est pour le moment impossible et qu'il mieux vaut résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent.

Ceci étant, il faut bien engager un débat politique sur ce que l'on est prêt à transférer comme souveraineté ou pas. De ce point de vue-là, et c'est une suggestion, ce qui me frappe après Rio et que l'on constate dans les grands sommets internationaux, c'est que les citoyens, à travers la représentation de la société civile, jouent un grand rôle. Il n'existe rien au plan européen qui soit équivalent à Rio plus 20, à Copenhague, à Cancun, etc.

Il n'y a pas de lieu de débat où on se retrouve, à un moment donné, à un même endroit, entre les décideurs politiques et la société civile. Cela me frappe beaucoup. Il y a là probablement un axe de progrès important.

Une remarque sur le trésor européen : vous avez raison sur la garantie de dette, il faudrait garantir les dépôts bancaires également. Ce qui se passe en Espagne et en Grèce est assez catastrophique puisque les gens sont en train de transférer leur argent dans les banques allemandes, françaises et luxembourgeoises, considérant que c'est plus sûr. Il faut garantir les dépôts européens en euros, quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

La question posée par rapport à cela, c'est qu'il faudrait pouvoir modérer des recettes fiscales au plan européen. Si c'est toujours l'Allemagne qui garantit en dernier ressort, elle n'est pas d'accord.

Enfin, j'aimerais que vous élaboriez un peu sur l'initiative franco-allemande. Pourriez-vous aller un peu plus loin en émettant certaines suggestions sur les initiatives ?

Vous avez évoqué la diplomatie avec laquelle je suis à l'aise, et le double passeport. Vous avez parlé d'un passeport commun ou de double nationalité, je n'ai pas très bien compris. Peut-être pourriez-vous proposer quelques initiatives complémentaires ?

M. CORNILLET.- Comme d'habitude, je te remercie pour la clarté de tes propos et reçois nos excuses pour le marteau-piqueur souverainiste ayant accompagné ton exposé !

Je rejoins le dernier souci de M. Guirkingen. Quelle serait, au-delà de la mesure symbolique du passeport, *a minima*, ce que devrait contenir le protocole additionnel devant être signé entre la France et l'Allemagne ? Que devrait porter ce traité franco-allemand en *minimum minimorum* devant les autres ?

Je rejoins là le souci que nous aurions de faire des rapports en évitant l'eau tiède et en avançant des propositions éventuellement reprenables.

Mme CAYET.- Il y a une grande unité sur le deuxième point puisque je voulais aussi poser une question.

Finalement, le départ de l'Europe a été l'enthousiasme et l'émotion. C'était perceptible par tout le monde, c'était simple, c'était la paix. C'est ce que l'on a vendu au départ. Ensuite, l'Europe s'est installée et a été utilisée. Je me souviens, parce que je suis passée par le parlement européen dans les années 90, qu'à cette époque, le grand déficit était que les élus locaux utilisaient les fonds européens en oubliant de mettre sur les panneaux que telle ou telle chose avait été réalisée grâce à ces fonds. L'Europe était donc utilisée mais non valorisée. C'était dans l'évolution des choses.

Actuellement, l'Europe est en panne d'enthousiasme au niveau des citoyens, vous l'avez dit. L'Europe nous est vendue comme une espèce d'obligation afin d'être suffisamment forts pour parler avec les Américains, les Chinois, les Japonais. Finalement, l'Europe devient une obligation, dans laquelle il n'y a pas d'enthousiasme, pas le bonheur d'appartenance. On est obligé d'être Européens pour être plus forts.

J'en viens à ce qui nous rassemble au moins tous les trois. L'Europe est compliquée. Dès qu'on en parle, les citoyens ont une espèce d'attitude négative : « C'est compliqué, je ne comprends pas, je ne vais pas comprendre. » Si vous deviez nous conseiller dans notre travail à venir et choisir deux mesures symboliques, relativement simples, compréhensibles par tout le monde, que mettriez-vous en avant ?

M. GIULIANI.- Plusieurs questions que je prends les unes après les autres. Je suis d'accord sur la vertu pédagogique des banquiers. Je n'insistais que sur l'effet produit. Ils avaient gagné sur l'endettement de la Grèce.

En réalité, en matière financière, il faut faire attention avec la notion de confiance. Quand elle est rompue, l'argent ne vient plus.

Je ne parlerai pas de transfert de souveraineté, c'est une méthode française. Dites-moi quelle est la souveraineté de l'Assemblée nationale ? On votait aujourd'hui le budget, elle n'a aucune marge de manœuvre, aucune !

Alors que l'on vient de vivre un grand moment démocratique où 82 % des Français sont allés voter, à la sortie, le choix semble limité en termes politique, économique, fiscal, etc.

Il y a deux manières. On peut expliquer tout cela aux Français en disant qu'on leur a raconté des histoires mais qu'en réalité on n'a plus aucun pouvoir. Je ne pense pas que ce soit la bonne méthode. Les citoyens ont compris. Ils sont parfaitement conscients qu'il y a des contraintes internationales, européennes, un monde qui a changé. La manière de faire passer le mieux possible la mise en commun, le partage de certains attributs de notre souveraineté, ce serait pour notre classe politique de vivre avec en permanence. Je m'explique : quand on sort du Conseil des ministres et que l'on fait une déclaration en disant « *La France a décidé de...* », j'en suis malade parce que c'est faux. La France n'a pas décidé seule, bien que cela arrive, mais la plupart du temps, dans 90 % des cas, c'est dans le cadre européen avec nos partenaires.

Le ministre des affaires étrangères ne fait jamais une déclaration sans consulter cinq ou six de ses partenaires européens. Pourquoi ne pas le dire ? Au lieu de parler de lui, de la France... C'est en permanence. Il y a une responsabilité des élites politiques, intellectuelles. Il faut s'approprier l'Europe. Je sais qu'elle ne fait pas rêver, elle ne peut plus le faire. On l'a faite, elle faisait rêver auparavant. Ce rêve est devenu une réalité technocratique, bureaucratique et surtout diplomatique.

Je n'ai rien contre les diplomates que j'aime beaucoup mais il ne faut pas leur confier un projet politique parce qu'ils font de la diplomatie.

Les diplomates français jouent désormais le jeu des institutions, mais ils le font en diplomates, pas en hommes politiques. Or, les décisions économiques, fiscales, etc. sont politiques. Ce n'est pas un problème diplomatique.

La plupart du temps, à Bruxelles, ce sont nos diplomates qui négocient. Le ministre vient et lit le papier. C'est à peu près ce qui se passe. Vous le savez et l'avez vécu au parlement, on y fait de la politique, de plus en plus d'ailleurs.

Sur la question du transfert de souveraineté, je ne parlerai pas de transfert, je demanderai seulement que l'on s'approprie ce que l'on a fait, que l'on en soit fier.

Il faut être fier de ce que l'on a fait entre la France et l'Allemagne, d'abord sur le plan bilatéral et ce que nous avons fait en Europe. Nous n'avons pas imposé de directoire à qui que ce soit. Nous avons été le moteur indispensable d'une intégration, de l'accueil de ceux qui étaient sous le joug totalitaire, les plus pauvres.

Pour la Grèce, l'Irlande, le Portugal, nous avons mobilisé quatre cent quatre-vingt-treize milliards d'euros. Je ne parle pas encore de l'Espagne, des cent milliards.

Quand l'Argentine a fait faillite, en 1982, le FMI lui a donné quatre-vingt-deux milliards de dollars, c'est tout. Point final et ce, après conditions. Il lui a fallu quinze ans pour se redresser.

Nous, en moins de deux ans, on mobilise cinq cents milliards d'euros. A mon avis, ce sera plus. Il y a Chypre, l'Espagne et d'autres qui arrivent derrière.

C'est un modèle de solidarité extraordinaire. Evidemment, c'est douloureux. Cependant, même les Allemands l'ont fait. Pourtant l'opinion était contre. Madame Merkel, qu'on n'aime pas, parce qu'elle est froide, etc., l'a fait contre ses idéologues. Nous aussi l'avons fait. On a quand même des réussites, le tout est de l'accepter.

Quand vous faites des avis, vous le ferez systématiquement, mais dans les autres sections au Conseil économique et social, il ne faut plus faire un avis national mais un avis après avoir entendu l'ami allemand, les Britanniques, les Espagnols, les mettre sur le papier.

Puisque vous me demander comment arriver à des initiatives précises franco-allemandes, on devrait montrer l'exemple dans ce domaine.

Je crois beaucoup à l'aspect citoyen car, pour moi, c'est le début de la démocratie. D'où l'idée du passeport qui est un gadget bien-sûr.

Je m'étais permis de dire qu'il fallait des symboles et des décisions. Je vais le dire à l'envers. Vous avez raison de me corriger, il faut d'abord des décisions, et les symboles viennent après.

Les décisions, c'est sur la fiscalité. Ce qui a été décidé entre la France et l'Allemagne, et qui me semble un peu en panne depuis les élections, c'est d'avoir au 1^{er} janvier 2013 un impôt sur les sociétés du même taux, avec la même base, que Bercy et le ministère allemand de l'économie ont réussi à identifier malgré les difficultés techniques. Il faudrait s'y tenir et indiquer dans ce traité que nous allons ouvrir les discussions sur les autres impôts. On pense évidemment aux impôts indirects, ce qui n'est pas trop difficile.

On devrait également ouvrir la possibilité de discuter de l'impôt sur le revenu. C'est un sujet majeur. C'est de là que tout vient au sein de l'Union européenne. Vous allez d'ailleurs voir apparaître des fractures au sein de l'Union européenne car des personnes refusent de parler fiscalité. Ce sont des gens inattendus : les Suédois, les Irlandais, les Baltes, les Polonais. Cela leur pose un vrai problème. Ils doivent faire le chemin. Les Suédois ne veulent pas.

Mme CAYET.- Ils ont des taux d'imposition forts.

M. GIULIANI.- Certes, ils sont descendus de 85 %, pour le taux marginal, à 45 %. Ils ont une fiscalité forte. Carl Bildt, leur ministre des affaires étrangères, dont la femme est députée européenne et une amie, m'ont dit : « *Ne nous embête pas avec la fiscalité. Nous avons une fiscalité très forte mais on sait comment ça fonctionne, on a un Parlement responsable, à Bruxelles, on ne sait plus quoi faire.* » C'est pour cela que j'insiste sur le lien démocratique. Les députés européens eux-mêmes ont un problème démocratique. A mon avis, la fiscalité est essentielle. Sur la conduite de la politique économique, nous pouvons aller plus loin. Aujourd'hui, nos deux ministères de l'économie et des finances travaillent réellement main

dans la main. A Bercy, à la direction du budget, ils parlent tous allemand et leurs équivalents parlent tous français. Personne ne le sait.

Pour le savoir, et pour lui donner de l'ampleur, je serais pour mettre dans le traité le début et le cadre d'une coopération parlementaire. On ne vote pas le budget français sans avoir l'avis allemand.

Les parlementaires font ce qu'ils veulent et ils s'organisent dans le cadre de l'autonomie des parlements, mais le rapporteur général du budget doit dire quel est l'avis de son collègue allemand. Dans ce cas, pourquoi ne pas entendre les ministres dans l'hémicycle, l'un et l'autre ? Cela n'est pas anticonstitutionnel. Il n'y a qu'à laisser le parlement s'organiser. Il faudrait les pousser à le faire. Cela fait deux présidents de l'Assemblée nationale à qui j'en parle, et ils ont trouvé l'idée séduisante mais rien ne sort. J'ai déjà parlé au nouveau.

C'est important et cela va révéler un degré de coopération que les citoyens ignorent.

Savez-vous que le Premier ministre français a toujours un conseiller allemand, que le conseiller allemand de M. Fillon est le même que celui de M. Ayrault ?

Je le sais car j'ai embauché sa femme à la Fondation Schumann. C'est un jeune diplomate allemand, sélectionné et accepté par la France. Il participe à tout, les réunions de cabinet, etc., *idem* au Quai d'Orsay, aux ambassades. Tout le monde l'ignore.

M. TERRENOIRE.- Au ministère de l'Intérieur.

M. GIULIANI.- Oui, au ministère de l'Intérieur.

Mme CAYET.- Pourquoi ne pas le dire ?

M. GIULIANI.- Parce qu'on a peur de choquer. On ne va pas pousser à le dire mais allons demander aux parlements de travailler ensemble. Qu'ils se débrouillent et fassent comme ils le souhaitent. Vous connaissez cela mieux que moi, Monsieur Terrenoire, vous pouvez faire en sorte que les rapporteurs aillent écouter la séance de la commission en Allemagne, au Bundestag, ou l'inverse, que l'on puisse s'auditionner les uns les autres, voir comment on perçoit. On va faire des pas gigantesques en s'apercevant qu'il y a bien sûr des différences culturelles et qu'on ne pense pas la même chose, mais souvent nos intérêts sont très proches. Ceci est une mesure très concrète.

Enfin, je souhaiterais que le traité franco-allemand avec deux sujets majeurs comme ceux-ci, surtout la fiscalité, laissent entrevoir que, quoi qu'il arrive, la France et l'Allemagne continueront à plaider pour que l'Europe progresse et s'améliore. Quelque part, le traité comporte une vision européenne : une Europe plus efficace, plus présente dans le monde.

Si on ajoute le PIB de l'Allemagne et de la France, on a un PIB supérieur à celui de la Chine actuellement. Nous sommes cent soixante millions à nous deux, et les Chinois sont un milliard quatre cent mille. Nous sommes plus riches, plus efficaces, plus exportateurs, grâce aux Allemands, et plus peuplés que la Russie.

Evidemment, il est difficile de mettre cela dans un traité. J'étais, hier, au Quai d'Orsay où l'on m'a expliqué que c'est plutôt un protocole additionnel en discussion. Pourquoi ne pas mettre une vision de l'Europe partagée disant que la France et l'Allemagne coopèrent sur tous les sujets européens, se rencontrent à intervalles réguliers.

Je serais d'avis de rétablir les rencontres de Blesheim et de stipuler, dans le traité, qu'il n'y a pas de réunion européenne sans réunion franco-allemande préalable. Après tout, c'est la pratique, pourquoi ne pas l'écrire ? Les personnes comprendraient et les dirigeants le prendraient comme règle.

Enfin, sur les symboles, j'en ajouterais quelques-uns. On ne peut pas se contenter entre la France et l'Allemagne d'invoquer les guerres survenues. Elles justifient beaucoup notre rapprochement. Cependant, cela fait longtemps. L'idée d'une mesure sur la citoyenneté est importante. C'est un domaine dans lequel on a beaucoup de différences. Je ne sais pas si vous êtes informés des difficultés en matière de régime matrimonial, etc. Les pires problèmes juridiques que nous avons avec les couples binationaux, franco-allemands, pour les enfants, c'est avec les Allemands.

Il faut trouver dans ce champ-là une mesure montrant que citoyens nous sommes et amis nous sommes. Je n'avais, par faute d'imagination, que trouvé cette idée. On pourrait dire : « *Sur la base du volontariat, vous pouvez avoir un passeport franco-allemand. Il a valeur en France et en Allemagne.* » Telle est mon idée. Cela signifie que l'on commence à avoir entre nous un rapprochement qui fait qu'un Allemand en France n'est pas considéré comme un étranger. Je suis d'accord pour dire qu'elle n'est peut-être pas satisfaisante. Si vous en avez une meilleure ! Ensuite, on avait dit également que l'on faisait des ambassades communes et des conseils communs, comme vous l'avez rappelé. On a dit que ce n'était pas constitutionnel alors on ne dit plus rien mais on a des ambassades communes : l'ambassade d'Oulan-Bator est dans le même local.

Nos ambassadeurs ont pour mission de s'organiser, quand l'un est en vacances, l'autre est là et distribue les visas, etc. Tout cela se fait naturellement.

A Marrakech en plein mois d'août, comme souvent, nos vacances sont sacrées, c'est le consulat allemand qui distribue les visas aux Français.

Enfin, Madame Cayet, vous avez dit « panne d'enthousiasme », sauf quand même qu'on voit un décrochage. Il n'y a plus d'enthousiasme dans l'Union européenne, on dit que cela ne marche pas, mais en réalité les personnes ne veulent pas sortir de l'euro et de l'Union européenne. Ce n'est pas perdu. L'opinion publique reste majoritairement européenne dans tous les états-membres, y compris ceux en difficulté. On l'a vu dans les sondages des Grecs. C'est pareil chez nous. Il ne faut pas traîner à s'occuper de remettre un peu de politique au sens le plus noble du terme.

M. WIRTH.- Merci pour cet exposé passionnant. Je pense que les symboles sont importants, ce n'est pas qu'anecdotique. Tous les tenants de la nation savent qu'une communauté humaine se crée autour de symboles, que ce soit à l'époque des drapeaux et des hymnes. Donc pourquoi pas, c'est très intéressant. On se rappelle également que Churchill avait même proposé à de Gaulle, en 1940, une double nationalité.

Je crois avoir compris dans votre exposé votre sentiment sur la question, et que pensez-vous de ceux qui prônent une Europe à plusieurs vitesses ?

Mme MESQUIDA.- Merci pour votre intervention. Je reviens sur un point évoqué par M. Guirkinger qui me semble fondamental : vous avez parlé de la confiance nécessaire envers les marchés, et de la confiance envers les citoyens. J'ai l'impression, notamment dans la présentation que vous avez faite sur les contrôles des budgets, que l'on n'a pas encore assez avancé sur la question démocratique. On élude souvent les débats en mettant au centre les transferts de souveraineté en se bloquant sur ces questions-là alors qu'il me semble que la question majeure est celle de la démocratie.

A-t-on un agenda sur la question ? Une feuille de route est-elle envisagée ? Quelles seraient les conséquences, à votre avis, d'une forme d'attentisme sur cette question qui devrait pourtant être au centre pour faire avancer l'Europe actuellement ?

M. CHARHON.- Renforcer, faire un pacte franco-germanique, oui mais comment réagiraient les autres pays ? On parle souvent du « couple franco-allemand » mais, comme nous ne sommes pas à l'étranger, on voit mal comment pourrait se faire l'absorption par 25 pays, de cela, notamment les Anglais qui adoreraient certainement ce genre de chose.

Deuxièmement, des actes de citoyenneté ; vous avez parlé du divorce, d'un certain nombre de choses qui peuvent se faire ne nécessitant pas forcément des efforts incommensurables.

Je me bats actuellement sur le statut européen des fondations. On a obtenu beaucoup de choses à Bruxelles. On s'aperçoit maintenant que c'est en retour vers les états que cela bloque. On a là aussi quelque chose de bizarre. Quand on a réussi à faire bouger la Commission, la question de la majorité, ou de l'unanimité se pose, et les actes de citoyenneté bloquent : on va « planter » ce statut européen car il faut l'unanimité. Du coup, les gens se disent que c'est trop compliqué et qu'on n'en a pas besoin.

C'est vrai. Cependant, c'est un acte démocratique, de citoyenneté. Le statut des associations et certaines idées dans l'air permettraient de faire avancer les choses.

M. WIRTH.- Vous nous avez montré combien l'Union européenne, de manière très positive, détient des vrais facteurs de puissance, singulièrement dans le domaine économique. Ce n'est pas étonnant puisqu'on a donné la priorité dans la construction européenne à « l'Europe des marchands ». Il n'est pas possible de tout faire à la fois, comme vous l'avez rappelé. Si on veut aller plus loin dans cette construction inachevée de l'Union européenne, on sent qu'il y a nécessité de dépasser le seul domaine économique, aussi important soit-il, et l'exemple évoqué de la Turquie semble le montrer.

Cependant, pensez-vous que l'Union européenne elle-même se conçoive comme une puissance à part entière (comme l'aurait dit le général de Gaulle) et non pas seulement comme une zone de libre-échange comme nos amis Britanniques le souhaiteraient plutôt semble-t-il ?

J'en reviens à ma question sur le déficit de gouvernance que l'Union européenne accuse. Ne serait-il pas lié à un certain manque d'ambition ? Où est la cause, où est l'effet ?

M. GIULIANI.- Sur l'Europe à plusieurs vitesses, je réponds tout de suite : « Oui, oui, oui », c'est l'avenir. On peut le regretter parce que les réactions ne seront pas bonnes mais on ne peut plus accepter que les gens bloquent. Il faut le faire de manière intelligente, comme on avait

lancé l'Union européenne. Il faut avancer sur une base franco-allemande, ouverte, immédiatement. Les fondateurs n'en sont pas loin, ils montent dans le train. Il faut dire que c'est ouvert en fixant les conditions. Il faut être raisonnable. Si on dit que l'on veut partager la fiscalité, on est fidèle au message européen. Ce n'est pas un dictat franco-allemand. Si c'était le cas, après tout, peu importe. On ne peut pas détricoter tout cela au motif que les Anglais, qui nous guettent toujours, et dont c'est le jeu depuis plus de cinq cents ans, cherchent à diviser la France et l'Allemagne, la France et la Russie, la Russie et l'Allemagne. Et ils continuent !

Ce matin, j'étais avec le ministre des affaires européennes. La première chose qu'a faite M. Le Drian, le nouveau ministre de la défense française, qui est européen, c'est d'aller en Allemagne et d'y dire qu'il y a des choses à faire en matière industrielle entre nos deux pays, en matière de défense. Une semaine après, le ministre britannique est à Paris pour expliquer la vision britannique de la coopération franco-britannique en matière de défense. Il est venu nous expliquer que les Allemands ne faisaient rien, qu'il fallait parler entre gens sérieux.

Il faut donc une Europe à plusieurs vitesses. Il faut l'utiliser comme un levier et la faire si possible dans des secteurs très précis en restant toujours ouverts aux autres, en le faisant savoir. Il me semble que le dossier-clé est la fiscalité, pas seulement le contrôle des budgets. C'est la fiscalité parce que c'est la condition de l'économie sur le terrain. On peut avancer sur ce sujet. C'est pourquoi il faut le faire à deux en laissant ouvert aux autres et qu'on le stipule dans le traité.

Certes, il y aura des réactions. Il faut parler avec tout le monde. Il faut rassurer tout le monde.

Les Polonais ont rouspété parce qu'on avait fait ce traité d'union budgétaire entre membres de la zone euro. Cela va avec le mécanisme européen de stabilité qui nous a, nous Français, engagé pour près de deux cents milliards de garantie pour sauver la Grèce. Les Polonais ne paient pas, mais ils veulent être dans le conseil où l'on décide. Il y a un moment où il faut leur dire : « *Vous êtes les bienvenus, mais il faut aussi mettre un peu au pot.* »

On ne peut évidemment pas leur demander la même chose qu'à nous parce que leur économie n'est pas au même stade. Cela doit être fait avec un esprit très ouvert mais, jusqu'à présent, c'était un prétexte pour ne pas avancer, y compris du côté allemand d'ailleurs.

Madame Merkel a déclaré, il y a dix jours, qu'elle était ouverte à l'Europe à plusieurs vitesses. C'est une vraie concession intellectuelle à la manière de penser en France. J'aimerais que, sur deux ou trois sujets, on, le fasse par sujet que l'on avance. Vous verrez que les autres vont avancer, même les Britanniques finissent toujours par avancer parce que c'est leur intérêt.

Agenda démocratique : je suis pour une feuille de route, d'ailleurs, le mot est repris partout. Cela fait plusieurs fois que je dis que l'on ne peut pas tout faire d'un coup. Madame Merkel dit qu'elle veut bien mutualiser les dettes mais qu'il faut élire le Président de la Commission européenne au suffrage universel et en même temps contrôler les budgets. Nous sommes d'accord. Mettons tout cela sur un papier avec des dates et disons : « *L'année prochaine, on va faire la fiscalité franco-allemande et, l'année suivante, on essaiera d'ouvrir à deux ou trois états-membres de plus. L'année d'après, on va s'occuper d'améliorer la représentativité démocratique. Dans dix ans, on aura un trésor européen, etc.* » On peut

mettre la dimension démocratique en perspective. C'est le meilleur moyen de ré-intéresser les gens et de rassurer les marchés.

La question posée, tant chez les citoyens que chez les financiers, est : « *Que voulez-vous faire ? Où voulez-vous en venir ?* »

On approche du moment où on ne peut plus continuer à dire que l'Europe est une construction à part, on verra bien, etc.

Il faut dire qu'un jour, on veut au moins partager nos règles économiques pour être plus forts, sinon on va être mangé par la mondialisation.

Dans la feuille de route, je serais très limité. Les problèmes du jour, c'est l'économie, et pour les citoyens, c'est sortir de la crise, de la situation *corner* où l'on s'est mis.

Bien sûr, je serais pour une diplomatie et une défense communes, tout comme les citoyens, mais ne mélangeons pas tout.

Le tort du traité de Lisbonne est d'avoir tout mélangé. Du coup, on a créé un service diplomatique commun avec Mme Ashton. Mon fils travaille, en Tunisie, en tant que représentant de l'Union européenne. C'est de la folie furieuse parce qu'il faut encore quinze ans avant d'avoir une culture commune efficace. On n'a plus les moyens de s'amuser à tout cela. Il faut résoudre les problèmes des Européens et des financiers, et là, on peut mettre les étapes démocratiques. Si on fait une Europe à plusieurs vitesses et que l'on dit que l'on a un impôt sur les sociétés commun, on peut faire en sorte d'avoir au sein de la zone euro des représentants des commissions parlementaires nationales, des députés européens qui fassent rapport devant leur Assemblée, en disant : « *Au sein de la zone euro, on estime que l'impôt sur les sociétés en France est trop élevé.* » On revient devant l'Assemblée nationale, on délibère, on vote, on retrouve le lien démocratique que l'on a perdu.

Si on ne fait pas cette feuille de route, on aura un décrochage de l'opinion mais surtout un décrochage de l'extérieur, du monde entier qui ne nous est pas forcément favorable, qui nous regarde comme un gros gâteau avec une grosse cerise dessus. S'il peut s'en manger une petite part, il le fera volontiers.

Sur la réaction britannique, je partage votre avis sur la sécurité. C'est resté du domaine national même si le traité de Lisbonne l'a mis dans le pot commun communautaire.

Pour tout ce qui est citoyenneté, droit pénal, police, justice, affaires intérieures, pour l'instant, les états sont encore campés sur leur quant à soi.

Là-aussi, je serais un Européen pragmatique. Je suis ouvert à l'idée d'avoir un passeport franco-allemand, cela ne me gêne pas. Cependant, ne choquons pas les identités. Si demain, on disait qu'il n'y a plus d'équipe de France de football, malgré ses piètres performances, vous auriez une réaction. Moi, je suis pour une équipe franco-allemande, au moins, ils gagneraient, mais les Allemands ne voudront pas ! (*Rires*)

Monsieur Wirth, vous posez une question qui mériterait, sur la puissance à part entière, toute une conférence, que j'ai d'ailleurs faite. Elle est sur mon site Internet puisque c'était à l'école militaire. L'Europe peut-elle être une puissance ?

En résumé, j'essayais de décrire que l'Europe s'est construite contre l'idée de puissance, contre la logique des puissances sur le continent européen. Cela détermine donc la manière dont elle se pense en puissance.

Il y a donc au sein des pays européens, cinq pays neutres :

L'Allemagne à qui on a appris à ne plus penser en puissance, c'est une bonne nouvelle pour tout le monde compte-tenu du passé.

Des pays comme le Royaume-Uni ou la France, plus ou moins nostalgiques de leur passée colonial, surtout le Royaume-Uni mais nous aussi, quand même, un peu.

Tout cela est difficile à rassembler pour exprimer une vision du monde. Néanmoins, petit à petit se développent des outils européens grâce à la mutualisation, l'aide au développement. L'Union européenne distribue (ses états-membres plus l'Union) 65 % des crédits d'aide au développement dans le monde. Nous existons, nous sommes présents, parfois cela n'est pas bien fait, mais quand même.

On sait, en Indonésie ou ailleurs, qu'on paye plutôt qu'envoyer un porte-avions.

Nous sommes, par exemple, devenus les spécialistes de l'organisation des scrutins démocratiques dans les zones non démocratiques. S'il n'y a pas un représentant européen, le scrutin n'est pas valable et ce, partout dans le monde.

Petit à petit, se développe une conception de la puissance qui n'est pas celle forcément des Français, basée sur un *soft-power*, un pouvoir de l'influence.

Petit à petit, quand même, des moyens matériels commencent timidement à s'exprimer : vingt opérations militaires de l'Union européenne dont la dernière contre la piraterie la plus efficace. Tout cela est lent, difficile.

En termes de puissance, je m'interroge dans ma conférence : « qu'est-ce que la puissance dans le champ diplomatique ? »

C'est convaincre son interlocuteur, un état en convainc un autre de faire ce qu'il veut. Si on résume, c'est cela, ou de ne pas faire ce qu'il ne veut pas. Ce serait contraire à la diplomatie. De ce point de vue-là, la puissance de l'influence de l'Union européenne s'est beaucoup accrue. Elle est écoutée parce qu'elle distribue de l'argent, des bons points démocratiques.

Même M. Ianoukovitch, en Ukraine, est en train de s'en rendre compte, pourtant ce n'est pas un homme très cultivé. La société ukrainienne compte sur l'Europe parce qu'elle est le modèle démocratique, bien plus que les Etats-Unis qui restent les champions de la liberté, mais avec le fusil à la main.

Je trouve qu'en peu de temps, depuis qu'existe la politique européenne et de sécurité commune, l'Europe a quand même acquis certaines prérogatives traditionnelles de la puissance. Elle a par ailleurs développé des outils nouveaux d'une puissance extrêmement moderne dans le monde actuel : résolution pacifique des conflits, aide humanitaire, assistance démocratique, interposition sont davantage à la mode que la guerre, la force, le chantage, etc.

Evidemment, pour nous, avec notre passé, pour le père de militaire que je suis, c'est toujours un peu frustrant parfois mais, en réalité, le bilan est très impressionnant.

Celle qui a écrit les plus belles choses sur le sujet, c'est Nicole Gnesoto, je ne sais pas si vous la connaissez ?

Mme CAYET.- Oui, on l'a auditionnée dans le passé.

M. GIULIANI.- Elle a écrit un très beau livre et mis en valeur, de l'intérieur, des réussites importantes.

J'en terminerai en disant que vous sentez à la fois mon enthousiasme, je suis lucide, mais nous avons tous les moyens pour réussir. Vous avez aussi une responsabilité dans ce que vous allez écrire parce que c'est de la France et de l'Allemagne que peut venir cette vision partagée de l'Europe. C'est vrai sur la puissance, on n'a pas exactement les mêmes sentiments, mais nous sommes très complémentaires.

En réalité, lorsque nous sommes ensemble, nous sommes assez irrésistibles, non seulement en Europe mais au-delà. Voilà pourquoi je termine par ce petit mot d'humour.

M. CHARHON.- Vous avez le titre : « *Comment être irrésistible ?* » !

M. le PRESIDENT.- Je vous remercie. Vous venez de conclure sur ce que j'avais noté.

Vous avez souligné en particulier, et dans votre conclusion, c'est ce qu'il en ressort, qu'on ne met jamais assez en évidence les réussites. C'est vrai d'une manière générale.

Il est vrai que, lorsqu'on rêve, on veut aller plus loin, plus vite, quand on est en période de crise, et du coup, on voit toujours, ce qui n'est pas réalisé, avant de regarder ce qui l'est.

Vous avez également mis le doigt sur ce que beaucoup d'entre nous connaissent, je le dis parce qu'on est *a priori* un peu mieux renseignés que d'autres, des réussites totalement méconnues. Ces conseillers de ministres réciproques sont une réussite en soi, que l'on soit capable de réaliser cela, de le faire fonctionner. En même temps, c'est méconnu.

La méconnaissance de cette réussite est peut-être une faiblesse. C'était peut-être trop tôt pour la rendre publique. Cela me semble important. On a eu un retour sur Rio plus 20, où on fait état de beaucoup de déceptions. C'est l'ambiance un peu générale. En même temps, regardons un tant soit peu le fait que l'on réunit cent cinquante pays sur les questions communes : la planète, le plan social, environnemental. En soi, c'est récent. Cela ne va pas assez vite, surtout en période de crise environnementale par exemple, de crise sociale majeure. Il me semble que c'est le message que l'on doit apprendre à utiliser.

C'est quand on est capable de souligner nos réussites, certaines des réussites qui ne sont pas forcément les nôtres d'ailleurs, que l'on peut être plus pertinent sur ce que l'on essaie d'identifier, et qu'il faudrait faire maintenant, y compris être capable d'identifier de manière plus sereine ce que l'on ne veut pas faire, pour éviter d'aller dans le mur ou à l'échec.

De temps en temps, puisqu'on est capable de mettre en avant les réussites, c'est plus simple de se dire ce qu'on ne veut pas pour telle et telle raison. Sinon, on est confronté à des tabous. On n'ose pas parler de cela parce que le risque serait de mettre en cause un édifice dont on n'a pas même parlé jusqu'ici, alors pourquoi le maintenir ? C'est quelque chose de transcendant.

En même temps, il faut être capable de parler de ce qui ne fonctionne pas. L'une des réussites est la mise en œuvre de la solidarité vis-à-vis de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal, et peut-être de l'Espagne demain, etc.

Madame Cayet y faisait référence, la difficulté, c'est que, pour les populations, le ressenti n'est pas vraiment celui-là. On y voit des difficultés sur le plan de l'emploi, de la sécurité sociale, du service public, de modes de vie, qui étaient les nôtres, tout d'un coup imposés. On nous dit qu'on veut bien nous prêter, mais il faut mettre un trait là-dessus.

Vous parliez de l'Argentine. La réaction de ce pays vis-à-vis du système unilatéral est à la hauteur de ce qu'ils ont dû subir et de la façon dont ils en sont sortis en sortant du FMI tout comme le Brésil.

C'est un peu caricatural mais il faut être attentif à cela car, aujourd'hui, l'Europe est essentielle, y compris par rapport à ce qu'elle représente. Elle n'est pas toute seule. Tout le monde le sait. On a parlé de Rio plus 20, G20, etc.

L'apprentissage de la langue allemande est un point frappant. On a fait perdurer cette volonté de mettre l'accent sur l'apprentissage de l'allemand en France. Quand mon enfant est entré en sixième, il voulait, et nous voulions, qu'il apprenne une deuxième langue dès cette classe mais nous souhaitions l'espagnol après l'anglais, parce que cela semble plus utile dans le monde actuel que d'apprendre l'allemand mais la priorité a été l'allemand. Il a donc fait allemand, mais à reculons. Cela n'a pas été une réussite car c'était une obligation, une priorité.

C'est une anecdote mais il est vrai qu'aujourd'hui, on a du mal, sur le couple franco-allemand. On voit, si on prend les échelles économiques, le poids, y compris historique, le passé, ce que cela représente. Vous venez de le dire sur les questions de démocratie et de *soft-power*, c'est peut-être les symboles à travailler.

Telles sont mes quelques réflexions, je n'ai aucune légitimité particulière. Je vous laisse vous exprimer sur mes propos si vous estimez que je suis complètement à côté ! N'hésitez pas.

En tout cas, je tiens vraiment à vous remercier. J'ai été conquis par votre propos, à la fois sa précision, sa connaissance forte et, en même temps, une forme de modestie ambitieuse dans le propos, que je trouve vraiment intéressant.

Cela devrait à la fois contribuer à notre réflexion générale, et plus particulièrement nous aider sur les travaux engagés. Monsieur Terrenoire a dû s'alimenter de tout cela même s'il connaissait beaucoup de choses.

Merci beaucoup. Ce n'est peut-être pas la dernière fois que vous viendrez à notre invitation, si vous l'acceptez bien évidemment.